



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4756

Approbation d'un tarif spécifique et d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Musées Gadagne / Musée de l'imprimerie et de la communication graphique et la Villa Gillet pour l'organisation d'une table-ronde dans le cadre de l'exposition "L'Odyssée des livres sauvés" organisée du 12 avril au 22 septembre 2019

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 MAI 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4756 - APPROBATION D'UN TARIF SPECIFIQUE ET D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEES GADAGNE / MUSEE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE ET LA VILLA GILLET POUR L'ORGANISATION D'UNE TABLE-RONDE DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION "L'ODYSSÉE DES LIVRES SAUVÉS" ORGANISEE DU 12 AVRIL AU 22 SEPTEMBRE 2019 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique présente du 12 avril au 22 septembre 2019 une exposition intitulée « L'Odyssée des livres sauvés ».

Ce projet très littéraire dans son approche s'intéresse à une cinquantaine de livres dans l'histoire qui ont été perdus puis retrouvés, brûlés, censurés et finalement sauvés. Un ouvrage publié par les éditions Actes Sud autour du projet de l'exposition regroupant des textes inédits de deux écrivains reconnus, Kamel Daoud et Raphaël Jerusalmy, sera mis en vente parallèlement à l'exposition.

Pendant la préparation de cette manifestation, des échanges ont notamment eu lieu avec la Villa Gillet pour imaginer plusieurs échos avec ce projet en lien avec la programmation des Assises Internationale du Roman se tenant du 22 au 26 mai 2019.

La Villa Gillet a proposé la tenue d'une table-ronde spécifique dont le sujet serait orienté vers la thématique des « livres sauvés ».

Plusieurs intervenants, dont des écrivains et des journalistes, seront conviés par la Villa Gillet à venir participer à cette table-ronde. Ces derniers pourront par la suite se rendre au Musée de l'imprimerie et de la communication graphique afin de visiter l'exposition « L'Odyssée des livres sauvés » dans le cadre d'une visite guidée.

Les Musées Gadagne en tant que musées d'histoires et de sociétés ont souhaité s'associer à cet évènement en accueillant cette table ronde dans leur petit théâtre le 26 mai 2019 au matin.

Afin d'accueillir cet évènement, les Musées Gadagne souhaitent proposer une tarification spécifique pour l'organisation de cette table-ronde:

- un tarif de 5 euros de droit d'entrée individuel pour la participation du public à une table-ronde. Ce tarif correspond à celui déjà appliqué par les établissements culturels de la ville de Lyon (Substances, Musée des beaux-arts...) et par la Villa Gillet dans le cadre de l'organisation de tables rondes ;
- la gratuité sera accordée au public sur présentation d'un justificatif dans le périmètre des exonérations déjà prévues pour les entrées individuelles (délibération n°2016/2641 approuvée au Conseil municipal du 16 décembre 2016 et fixant les tarifs des musées).

Une convention de partenariat annexée au présent rapport fixe les modalités de l'organisation de cette table ronde entre les différents partenaires.

Vu la délibération Conseil municipal n°2016/2641 du 16 décembre 2016 ;

Vu ladite convention de partenariat ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La tarification spécifique du droit d'entrée du public à la table-ronde du 26 mai 2019 des Musées Gadagne précité est approuvée.
- 2- La gratuité de la visite guidée pour les intervenants de la table-ronde est accordée.
- 3- La convention de partenariat, établie entre la Villa Gillet et la Ville de Lyon / Musées Gadagne / Musée de l'imprimerie et de la communication graphique, est approuvée.
- 4- Les recettes issues de cette table-ronde seront imputées sur le budget des Musées Gadagne, ligne de crédit 100211, nature 7062 –fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER